



## Actualités Presse - Commune de Coatréven – [Novembre 2019](#)

### Autour de Tréguier

#### ■ COATRÉVEN

**ANNIVERSAIRE.** Le CCAS a rendu visite à la doyenne



Maria, entourée de sa famille et de la commission sociale.

Le maire Yves Le Rolland, et quelques membres de la commission sociale, ont rendu visite à la doyenne, Marie Thomas, née Le Couls. Comme chaque année et entourée de sa famille, elle était venue à son domicile fêter son anniversaire. Marie est née le 13 novembre 1924.

Née à Perros-Guirec, Maria exploitait une ferme à Coatréven avec son époux, Louis. Le

couple s'est marié en 1947, a eu quatre enfants, la famille s'est ensuite agrandie de quatre petits-enfants et de neuf arrière-petits-enfants.

Résidant à l'Ehpad de Tréguier depuis trois ans, Maria participe aux activités qui y sont proposées, regarde la télévision et est très sensible à la musique qui est diffusée comme fond sonore au sein de l'établissement.

### REPAS DES AÎNÉS. Une soixantaine de personnes présente

124 personnes de 60 ans et plus étaient concernées par le repas des aînés. Près de la moitié était présente lundi dernier, le 11 novembre. Le maire, Yves Le Rolland, après leur avoir souhaité la bienvenue, a fait état de l'avancement des travaux sur la commune et particulièrement de la restauration de l'église. « Statu-quo depuis un mois, a-t-il dit. C'est un long chantier avec des avenants réguliers. Le gros œuvre est achevé, on en est à la restauration intérieure », a-t-il précisé.

Cette année 2019 a vu l'ouverture du multi-accueil, un projet mené par la LTC. Le mandat se termine en mars 2020, c'était donc le dernier repas des anciens de la mandature.



Les nouveaux ayants droit, dont Jean-Yves et Sophie Lanthoine, Patrice et Mimi Fouet, Yvon et Martine Kerambrun, Jacques et Brigitte Bodilis en compagnie du maire.

Coatréven Télégramme 16 Nov

## Église. Le montant des travaux revu à la hausse



En octobre 2013, l'église de Coatréven avait été rudement éprouvée par une mini-tornade, occasionnant notamment des dégâts au niveau de la toiture et de la charpente. Les travaux de réhabilitation de l'église paroissiale, évalués à plus de 700 000 €, ont débuté en 2017 ; ils sont en cours d'achèvement. De nouveaux avenants ont été nécessaires pour les lots de charpente et de menuiserie. Le conseil municipal de jeudi a opté pour un marché supplémentaire « afin de rester dans la légalité », a indiqué Yves Le Rolland. Ces lots, portant sur des restaurations omises au moment de l'état des lieux par l'architecte (portes, portillons, lambris...), avoisineront les 20 000 €. Cette nouvelle procédure votée par six voix pour et deux contre repoussera d'autant la réception des travaux.

## École. La panne de chauffage va être réglée

Le conseil municipal de Coatréven de ce jeudi a débuté par le constat de la panne de chauffage dans les classes de l'école. « Le compresseur de la pompe à chaleur est en panne depuis quelques jours », a annoncé Yves Le Rolland. Après avoir mis en place des radiateurs d'appoint, la société Armor Géothermie va procéder à la réparation pour un montant de 2 772 € TTC à la charge de la commune.

**Achat d'un véhicule.** Afin de faciliter la tâche du personnel communal, il a été convenu d'acquérir un véhicule Master Renault d'occasion (2015) pour 18 697,76 € TTC.

**Standard téléphonique.** Devant la problématique de réception téléphonique au secrétariat de la mairie, il avait été envisagé l'achat d'un standard afin de résoudre toutes ces nuisances. Après avoir contacté plusieurs entreprises spécialisées afin d'établir des devis, lors de la présentation aux membres du conseil, ce projet a été repoussé en masse. « Nous ne sommes qu'à Coatréven, ce serait un luxe de mettre une telle somme dans ce matériel (2 188,09 € plus la maintenance et l'installation). Il serait plus judicieux d'acheter quelques téléphones », s'est prononcée Corinne Le Mer-

rer appuyée par ses autres colistiers. Seul le maire pensait que cela aurait été un service de commodité.

C'est à l'unanimité qu'Yves Le Rolland a été mandaté pour les dépenses d'investissement avant le vote du prochain budget.

**Rapport sur le prix et la qualité de l'eau.** Gérée par Suez Eau de France, l'eau potable est de qualité. C'est un volume de 375 132 m<sup>3</sup> qui est distribué chaque année avec un rendement de 71,6 % ; le coût du m<sup>3</sup> est de 2,74 €.

**Vœux municipaux.** Ils auront lieu le samedi 3 janvier à partir de 19 h, à la salle municipale.

## Coatréven

16.11.2013 Ouest-France

### La liste des travaux supplémentaires à l'église s'allonge

Les travaux de restauration de l'église Saint-Pierre, endommagée par une mini-tornade en octobre 2013, avancent au gré des avenants au marché qui font perdre du temps et allongent la facture. « Il y a tout de même des omissions de la part de l'architecte », remarquent plusieurs conseillers, réunis jeudi soir, en conseil municipal.

Deux nouveaux avenants sont parvenus en mairie. Ils concernent cette fois la pose, non prévue, de lambris au niveau du retable et dans le porche (4 120 €) pour le lot charpente mais aussi pour la pose d'un portillon de sécurité sur la chaire à prêcher (1 559 €), ainsi que la restauration de la porte du porche côté cimetière (5 088 € TTC), l'occultation d'une demi-baie (942 €) et une fenêtre à remplacer (2 562 €), pour le lot menuiserie. Soit au total une nouvelle dépense de 10 146 € ; le coût prévisionnel de la totalité du chantier était de 701 293 € HT. « Le budget pour ces deux lots est dépassé, il est



*La toiture de l'église est terminée, les travaux de menuiserie et de maçonnerie se poursuivent à l'intérieur.*

I PHOTO : OUEST-FRANCE

nécessaire de tout remettre à plat, d'ajuster le marché en totalité. Nous allons lancer les démarches pour un marché complémentaire », indique le maire, Yves le Rolland.

Mise au vote, cette proposition est approuvée par six voix pour et deux voix contre.

## Coatréven

### Les autres dossiers du conseil municipal

Le conseil municipal, réuni jeudi soir, a décidé d'acquérir un véhicule utilitaire pour les services techniques. Il s'agit d'un Master Renault d'occasion de 165 000 km, pour un coût de 18 100 € TTC. Avec la carte grise et autres frais, la facture s'élèvera à 18 697 €.

#### Chaussage école

Le système de chauffage aérothermie d'une des classes est tombé en panne. Le remplacement du compresseur s'élève à 2 772 € TTC.

#### Standard téléphonique

Les élus ont examiné plusieurs devis pour la mise en place d'un standard téléphonique à la mairie, qui dispose actuellement d'une ligne pour le secrétariat et d'une ligne pour l'agence postale. Les propositions ont été

jugées trop onéreuses et des devis pour changer simplement les postes téléphoniques vont être demandés.

#### Syndicat d'eau

Le prix moyen de l'eau pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> est de 2,74 € le m<sup>3</sup>. Dans la commune, une fuite d'eau importante a été colmatée. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

#### Élagage

Le maire rappelle qu'en raison du passage du réseau de la fibre optique, l'élagage le long des routes est obligatoire. Un courrier a été adressé aux propriétaires.

#### Vœux

Les vœux du maire auront lieu le 3 janvier à 19 h.

## CONSEIL MUNICIPAL. Encore des avenants aux travaux de restauration de l'église

En début de réunion du conseil municipal, jeudi soir, le maire a signalé une panne de chauffage dans une des deux classes. « C'était jeudi 7 novembre », a-t-il dit. Il a donc fallu parer au plus vite, du moins provisoirement, « nous avons installé des radiateurs... » en attendant l'intervention de l'entreprise qui a répondu à la sollicitation du maire, Yves Le Rolland.

Il s'avère que c'est le compresseur de la pompe à chaleur du système qui est en cause. Le montant du devis d'Armor Géothermie s'élève à la somme de 2 772 € TTC. Le maire étant autorisé à engager des dépenses en cas d'urgence jusqu'à un certain montant sans consulter son conseil municipal, il a signé le

devis, « on attend maintenant la réparation ».

### Acquisition d'un véhicule

C'est une dépense qui est prévue dans le budget communal 2019. « Après de longues recherches, nous avons enfin trouvé le véhicule adéquat. » Il s'agit d'un Master Renault datant de 2015 ayant au compteur 165 000 km. Coût total y compris les frais de mise en route, la carte grise, etc..18 697,76 € TTC. « C'est un peu plus cher que les 15 000 € inscrits au budget, mais ça passe dans notre budget », précise le maire.

### Église

Deux avenants ont été pré-

sentés par le maire. Il s'agit des lots de charpente et de menuiserie pour un coût total de 14 266 € TTC. Certains des travaux à réaliser sont dus à une omission de la part de l'architecte, semble-t-il. D'où le mécontentement de certains des conseillers. « De toute façon, on n'a pas le choix », souligne Corine Merrer. « Nos prévisions sont ainsi dépassées, je vous propose de lancer un marché supplémentaire, on pourrait ainsi prétendre à des subventions », précise Yves Le Rolland. Le conseil municipal souhaite et exige que tous les travaux restant à réaliser soient englobés dans le marché supplémentaire. Cette proposition du maire a vu l'accord du conseil municipal moins deux votes contre. En

conséquence, les avenants ont été refusés.

### Standard téléphonique

Ce projet d'acquisition ou de location a fait débat également. Corine Merrer a finalement posé la question de la nécessité de la dépense. « Pourquoi pas tout simplement changer les téléphones existants et munir chaque bureau d'un appareil ? » Elle rejoint ainsi l'avis de l'adjoint Ludovic Dannenmüller. Après échanges, le conseil municipal a adopté cette proposition, beaucoup moins chère que l'acquisition d'un standard téléphonique. Seul le maire a voté pour l'achat d'un standard.

■ Le maire présentera ses vœux le 3 janvier 2020 à 19 h.